

ATTENTES

L'ATTAQUE CÉRÉBRALE OU CARDIAQUE : une maladie très fréquente aux symptômes méconnus chez l'homme comme chez la femme

L'attaque cérébrale ou Accident Vasculaire Cérébral (AVC), et l'attaque cardiaque ou Infarctus du Myocarde (IDM) représentent la deuxième cause de mortalité et la première cause de handicap en France. Elles peuvent survenir à tout âge.

L'AVC et l'IDM sont dus le plus souvent à l'obstruction d'une artère (cérébrale ou coronaire) ou à la rupture d'une artère (dans le cas d'une hémorragie cérébrale). L'arrivée du symptôme est généralement très brutale, par exemple une paralysie d'un côté du corps qui s'installe soudainement.

CHAQUE MINUTE COMPTE !

Administrés au plus vite, les traitements peuvent réduire les dégâts occasionnés. L'AVC et l'IDM nécessitent une intervention d'urgence. Chaque minute perdue, diminue les possibilités de récupération pour la personne atteinte.

Réagissez immédiatement : COMPOSEZ LE 15

Même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15 pour engager une prise en charge en urgence. Le centre 15, en liaison permanente avec le secteur d'urgence spécialisé dans la prise en charge de ces maladies, décidera de la meilleure orientation.

SACHEZ RECONNAITRE LES PREMIERS SIGNES DE L'ATTAQUE



Incapacité soudaine à parler
ou à trouver ses mots.



Difficulté ou impossibilité brutale
de bouger un bras, une jambe
ou tout un côté du corps.



Gêne brutale de la vision.



Douleur brutale au milieu
de la poitrine.

SI VOUS RESSENTEZ UN DE CES SYMPTOMES
OU SI VOUS EN ETES TÉMOIN...

COMPOSEZ IMMEDIATEMENT LE

15

PLUS D'INFORMATIONS

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé
www.sante.gouv.fr/accident-vasculaire-cerebral-avc.html

France AVC
www.franceavc.com

Fédération Nationale des Aphasiques de France
www.aphasie.fr

Cette brochure a été réalisée par l'IREPS Rhône-Alpes (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé), dans le cadre d'une campagne régionale d'information de la population à l'alerte précoce au 15 en cas de signes précurseurs d'AVC ou d'IDM.

Remerciements :

- A l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille qui a mis à disposition de l'IREPS le concept de communication utilisé dans le cadre de ce document.
- A Vauban Humanis et AG2R pour leur soutien financier à l'occasion de la campagne pré-test.
- Aux SAMU, SMUR, structures d'urgence, Unités Neuro-Vasculaires, réseaux d'urgence (RESUVAL et RENAVAL), aux trois CHU de la région Rhône-Alpes ainsi qu'au Pôle IMER des HCL.
- Aux membres du comité scientifique.
- A France AVC et à la Fédération Nationale des Aphasiques de France.

réalisation graphique : I.Bosc / A.Demotz - photo : fotolia.com/auremar - décembre 2011

ATTAQUES CÉRÉBRALE OU CARDIAQUE



difficulté
ou impossibilité
brutale de bouger
un bras, une jambe ou
tout un côté du corps

et/ou

gêne brutale
de la vision
et/ou

incapacité soudaine
à parler ou
à trouver ses mots

douleur brutale
au milieu
de la poitrine

URGENT

▶ COMPOSEZ LE

15

chaque minute compte !